L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLES-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 4 AOUT.

LISTE DES

Candidatures Démocratiques.

PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS.

HORACE GREELEY,

DE NEW-YORK.

VICE-PRÉSIDENT.

BENJ. GRATZ BROWN,

DU MISSOURI.

ÉLECTEURS PRÉSIDENTIELS.

Pour l'État en général.

ALBERT VOORHIES, d'Orléans.
T. C. MANNING, de Rapides.
ALEXANDRE DECLOUX, de St. Martin.

SUBSTITUTS.

ISIDORE LABATUT, d'Orléans.
A. H. LEONARD, de Caddo.
ROBT. R. PERRY, d'Iberia.

Premier District.

T. C. W. ELLIS, de Tangipahoa.
Substitut.
WM. DE LA RUE.

Deuxième District.

RANDALL L. GIBSON, d'Orléans.
Substitut.
JOHN S. BILLIN, de Lafourche.

Troisième District.

J. C. MONCURE, de Caddo.
Substitut.
THOS OVERTON, d'Avoyelles.

Quatrième District.

Substitut.
D. K STILETTE, de St. Landry.

Cinquième District.

H. R. LOTT, de Franklin.
Substitut.
E. R. KIDD, de Jackson.

Pour le Congrès, pour l'État en général.

JAMES D. EUSTIS, d'Orléans.

LISTE DE FUSION POUR L'ÉTAT.

POUR GOUVERNEUR.

JOHN McENERY, d'Ouachita.

POUR LIEUT. GOUVERNEUR.

B. F. JONAS, d'Orléans.

Pour Avocat Général.

H. N. OGDEN, d'Orléans.

Pour Auditeur.

D. BENNETT, de Ste. Marie.

Pour Secrétaire d'État.

A. D. LAFAROUE, des Avoyelles.

Pour Surint de l'Éducation Publique.

R. M. LUSHER, d'Orléans.

CONDAMNATION DE MM. DE SERRES ET CREMER.—Le conseil de guerre siégeant à Lyon, a condamné MM. de Serres, Wiezniewski et Cremer à un mois de prison, sans amende, pour *homicide par imprudence*, avec circonstances atténuantes. Ils étaient accusés d'avoir fait fusiller un nommé Arbinet, épicier à Dijon, soupçonné d'être espion. De Serres, délégué dans l'Est du ministre de la guerre, Gambetta, avait donné l'ordre à Cremer, général de la fabrique de Gambetta, qui l'avait fait exécuter, sans prendre la peine de faire passer Arbinet devant un conseil de guerre. La veuve d'Arbinet a prouvé que son mari n'était pas espion et elle a poursuivi sans relâche les meurtriers de son mari. Le témoignage du général Bourbaki a été très favorable aux accusés et a dû disposer le conseil à l'indulgence. Les marchaux Baraguey-d'Hilliers, Mac Mahon et Canrobert faisaient partie du conseil.

LA REVUE DU PRIX-COURANT.—Nos estimables confrères du *Prix-Courant*, MM. Louis J. Bright & Co., annoncent qu'ils publieront le 31 août courant, leur revue annuelle du commerce de la Nouvelle-Orléans. L'impression de leurs circulaires sera l'objet de soins tout particuliers et nos confrères prient les maisons de commerce de leur adresser à l'avance leurs commandes pour le journal et les circulaires. Les compilations et les statistiques du *Prix Courant* ont une réputation de correction et d'exactitude trop bien établie en Europe et en Amérique pour que nous ayons besoin d'en faire l'éloge et nous nous contenterons d'appeler l'attention du commerce sur l'annonce de MM. L. J. Bright & Co.

VIN, LIQUEURS, HUILES, CONSERVES, COGNACS.—Nous appelons l'attention du commerce sur l'importante liste de marchandises en magasin et attendues de Marseille par la maison Blanchin et Giraud, 62, Vieille-Levée. Cette liste comprend une grande variété de vins de Porto et de Sherry, des vins rouges et blancs de Bordeaux, de Cette et de Marseille, du vinaigre, du Vermouth, de l'huile, des cognacs et doseilles et des câpres. Les acheteurs trouveront toujours des conditions avantageuses dans cette maison, les marchandises dont ils peuvent avoir besoin.

MARCHANDISES VARIÉES.—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce de la maison Danziger, rue du Canal 30, entre les rues Bourgogne et Remparts, qui vendra cette semaine diverses marchandises, entre autres des ombrelles, des corsets, rubans, mouchoirs, gants de peau, gants de fil d'Ecosse, du coton blanc et écru, des articles de deuil, etc., le tout à des prix on ne peut plus modiques.

AVIS AUX EXPÉDITEURS.—Le Chemin de fer de la Louisiane et du Texas, ligne Morgan, reçoit du fret au pied de la rue Ste-Anne, pour Raceland, lundi 5 août.

POUDRE DE LEVAIN.—Il n'y a rien de comparable à la poudre de levain (yeast powder) de John S. Dunham, ni pour la pureté ni pour la force. Les ménagères qui en ont usé n'en veulent pas d'autre et on la trouve chez tous les grocerns.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 108 ne du Canal, chez M. S. Hedricks.

CHAMPAGNE, COGNAC, GIN, VIN DE BORDEAUX.—Nous appelons l'attention du commerce sur l'annonce de la maison Auguste Couturié, 30 rue de la Vieille-Levée. Cette maison a l'agence exclusive du célèbre champagne de Ch. Heidsieck & Codont la réputation est universelle aux Etats-Unis, de l'excellente marque de cognac de Eug. Grégoire & Co. et du fameux gin, "double anchor", de Hontman & Co. M. Couturié tient également à la disposition des acheteurs du cognac de J. et F. Martell, des meilleures années, et des vins de Ludon, St. Vivier et St. Saveur. Les acheteurs trouveront dans cette maison toutes les facilités et tous les avantages qu'ils peuvent désirer.

MACHINE A COUDRE DE WEED. — Cette machine est une des plus estimées pour l'usage des familles. Aussi a-t-elle rempporté le prix dans un grand nombre de Faires où elle concourait avec les machines les plus célèbres. Nous regrettons de ne pouvoir faire ressortir les avantages précieux que possède la machine à coudre de Weed, mais d'après tout ce que nous en avons entendu dire, nous ne craignons pas d'assurer que si elle a des rivales, elle n'a pas de supérieures. Elle se vend chez A. L. Brunson, agent, rue du Canal, 197.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI.—Nous signalons aux acheteurs de la ville et de la campagne l'annonce de MM. Normant & Reing qui ont rue Vieille-Levée Nos 123 et 125, une importante fabrique de candi. On manufacture dans cet établissement tous les articles se rattachant au commerce de la confiserie, tous les sirops de fruits, gâteaux ornés et simples, ainsi que toutes les pâtes dites d'Italie, de l'extrait de café, &c. Cette maison importe les boîtes, cartonnages et autres accessoires.

CURES ET CHEPINS.—Nous appelons l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne sur l'annonce de MM. J. E. Mérilh & Co., rue Poydras, No 179. On trouvera chez eux, aux conditions les plus avantageuses, un assortiment varié de peaux de veau français et allemandes, de maroquins, de veaux cirés, de peaux de chevreau et de moutons et de tous les articles et outils nécessaires aux cordonniers. Les commandes de la campagne seront l'objet d'une attention particulière de la part de cette maison que nous recommandons à nos amis.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. Elle se vend au No. 108, de la rue du Canal.

SIROPS DE FRUITS.—Ces sirops qui sont fabriqués par la maison G. W. Dunbar & Son, ont un arôme tiré uniquement des jus de fruits et ont obtenu les premiers prix à la dernière foire. Aussi, leur supériorité commence-t-elle à être reconnue sur le marché et parmi les consommateurs qui les recherchent, mais, bien que la demande soit tous les jours plus active, les prix n'en sont pas changés, et la maison Dunbar annonce aujourd'hui qu'elle enlèvera ces sirops aux groceries aux prix de fabrique.

☞ Sur les bords fleuris qu'arrose la Seine, on peut lire cet écriteau rafraîchissant :

LEÇONS DE NATATION.

par

UN professeur des deux sexes.

Nouvelles Européennes.

— Au mois d'août 1870 une conférence internationale s'est réunie à Paris pour l'amélioration du système métrique. Trente pays avaient envoyé des délégués d'un grand nombre de départements composaient à l'Assemblée nationale un ensemble de vœux relatifs à l'instruction primaire: 115,105 signataires demandent l'instruction obligatoire et gratuite; 34,265 signataires demandent l'instruction obligatoire, gratuite et laïque.

— La décadence de l'Université de Berlin a été fortement discutée dans les dernières temps par la presse prussienne, et la *National Zeitung* a annoncé une relativement au chiffre des étudiants, Berlin n'est certes plus la première des universités allemandes. Pendant le dernier semestre il n'y avait à Berlin que 2,023 étudiants, tandis que il n'y a que 1,600; tandis qu'à Leipzig il y a 3,031; de manière que Berlin a perdu pendant le dernier semestre 418 étudiants, et en possède présent 428 de moins que Leipzig. C'est la première fois que Berlin a été surpassée par une rivale allemande, et la *National Zeitung* attribue cet état stationnaire en partie au peu d'attrait qu'offrent Berlin en été, aux grands frais de séjour et au manque de professeurs.

— Voici le texte de l'arrêté du Conseil fédéral allemand relatif à l'expulsion des jésuites:

"Conformément à la disposition du § de la loi relative à l'ordre des jésuites en date du 4 de ce mois, le Conseil fédéral a résolu:

"1° L'ordre des jésuites est exclu de l'empire allemand, et les membres ne pourront obtenir de permission de professer dans les églises et les écoles, non plus que d'organiser des missions;

"2° Les établissements de la Société des jésuites devront être dissous au plus tard dans les six mois;

"3° Les mesures à prendre dans les différents cas particuliers, en exécution de cette loi, sont de la compétence des fonctionnaires de police locale.

"Berlin, 5 juillet 1872.

"(Signé) DELBRUCK."

— La cour d'assises de la Meuse a condamné, ces jours-ci, aux travaux forcés à perpétuité, un nommé Gérard, de Verdun, accusé d'avoir entretenu des intelligences avec l'ennemi pendant la dernière guerre, et d'avoir aidé les Allemands à exploiter, à leur profit, les forêts de l'Etat situées dans les Ardennes et dans la Meuse.

— Voici la motion que l'assemblée synodale protestante de Paris a prise avant de se séparer:

"Le synode,

"Reconnaissant que le principe de l'indépendance réciproque des Eglises et de l'Etat doit être inscrit dans le droit moderne;

"Reconnaissant que l'Eglise réformée de France est disposée à accepter avec confiance, en ce qui la concerne, ce séparation; et que l'Etat, quand des pouvoirs publics la jugeront nécessaire pour tous les cultes,

"Tout bon d'inviter l'Eglise à s'y préparer."

— La municipalité de Paris encourage fortement les pères de famille à faire vacciner leurs bébés. Elle a trouvé comme le meilleur stimulant le petit avis suivant, qu'on peut lire en ce moment à la porte de chaque mairie:

"Toute personne pauvre, qui fait vaccinerson enfant, touche à la mairie une prime de trois francs."

— Le conseil de guerre de Marseille a condamné M. Gilly-Palud, rédacteur de l'*Egalité*, à un mois de prison et 2,000 fr. d'amende, et M. Glauzel à 500 fr. d'amende. M. Gilly-Palud a été arrêté à sa sortie de la prison.

— Le gouvernement anglais vient de donner une récompense de 500,000 fr. à un mécanicien allemand, M. Hebertlé, inventeur d'un système de freins pouvant arrêter instantanément les locomotives.

NOUVELLES DES LETTRES ET DES ARTS.

Les journaux anglais renfermaient de longues et élogieuses critiques d'une nouvelle étoile, Mlle Albani, une jeune Américaine que M. Gye a découverte et qu'il lance de son mieux et il le faut le royaume, qui n'est plus affaire de mémoire et d'érudition, mais de conscience, c'est-à-dire la connaissance des autres et de lui-même.

"Tu as aujourd'hui vingt et un ans. La loi qui te déclare majeur, c'est-à-dire maître de ton mouvement, même en contradiction avec le mien, la loi qui t'ordonne dès aujourd'hui une participation aux destinées de ton pays, la loi recule jusqu'à la vingt-cinquième année ton droit absolu de ne marier, ce qui prouve qu'elle regarde la direction de la femme comme la chose la plus difficile pour l'homme. J'ai donc quatre ans pour l'apprendre cette chose difficile. Commençons: si tu veux me croire quelques lignes suffiront.

"Tu sais, je crois, que tu n'es pas composé seulement de sang, de muscles de nerfs et d'os? De ce corps qui est la forme visible et qui constitue ton moi palpable, il ne reste certainement rien demain, et c'était là tout ce que tu dus se posséder sur la terre, tu serais inférieur au lion comme force, au chêne comme hauteur et à la carpe comme durée. Ta vie donc autrement que par ses organes et c'est là que commence ta supériorité sur le reste de la création. Tu pauvre, tu comprends, tu sens, tu te souviens, tu regrettes, tu espères, tu souffres, tu aimes, tu ne hais pas, heureusement, mais en mille impressions différentes, s'enchaînent, se coulent et vivent dans un autre toi invisible, que ta forme qui a des limites contient sans pouvoir le limiter.

"Tu es donc non-seulement dans ce qui est, mais dans ce qui est bien de toi: tu fais donc partie non-seulement de la création matérielle avec laquelle tu es en rapport constaté, mais d'une autre création inaccessible dans sa forme qui constitue ce monde des idées et des sentiments dont quel nous avons donné le nom d'âme. Par cette première création tu te sais pareil à tout ce qui naît, vit, se reproduit et meurt autour de toi; par la seconde tu te sens supérieur à tout cela, appelé que tu es malgré toi vers ce qui est éternel et infini, vers le Créateur suprême qui, en te gratifiant d'une âme, ne t'eût fait qu'un don inutile et dangereux si cette âme ne contenait le besoin de la connaître et de s'identifier avec lui.

"Maintenant, de ce que tu ne peux limiter ni définir la forme de ce Créateur, dois-tu conclure qu'il n'existe pas? Pense-tu davantage imaginer et définir la forme, le siège, le mécanisme de ta pensée, de ta douleur, de ta mémoire, de ta vie? Il t'en suivrait donc que ta pensée, ta douleur, ta mémoire, ta vie n'existent pas non plus, et que ceux qui disent qu'ils pensent, qu'ils souffrent, qu'ils se souviennent, qu'ils vivent, sont des fous, tandis qu'ils ne le sont au contraire que lorsqu'ils commettent de pareilles déductions. Ce souvenir, de ce souvenir, de vivre de cette vie indéfinissable. Du moment que mille choses peuvent être évidentes par leurs effets sans être évidentes dans leur forme, le Créateur invisible devient évident par sa création formelle, comme ma pensée, ma douleur, ma mémoire, ma vie, par les manifestations visibles, que j'en donne. Partout où cette idée de Dieu n'est pas encore ou n'est plus, il n'y a que décadence, confusion et barbarie de mots parce qu'il est, il est puisque je suis.

"Si, en nous donnant cette manière d'exister qui nous est propre, le Créateur ne nous a donné que le sentiment, la conviction, sans la connaissance exacte de son être formel, c'est que cette connaissance exacte ne saurait se concilier avec l'œuvre secondaire que nous avons à accomplir. Connaissant Dieu dans son intégralité, nous ne voudrions plus être ses serviteurs, nous serions ses égaux. C'est bien cela que, selon la tradition, le premier homme voulait, quand on a mangé à la décoloée du fruit de l'arbre du bien et du mal. L'humanité a hérité de ce rêve, mais elle ne s'entend pas sur le moyen. Le moyen existe cependant, la parole de Jésus nous l'a donné tous les jours depuis. Voilà pourquoi, mon cher enfant, je s'ai élevé dans la tradition de la Bible et dans la morale de l'Evangile. Je t'ai affirmé qu'il n'y a qu'un seul Dieu que je t'ai fait admirer et honorer; je t'ai fait comprendre de quel côté qu'il pèse, et que le corps